

Notes explicatives des codes des résultats de combat

- DIS.K.-5 Indique que le combattant a été disqualifié au 1^{er} round pour avoir effectué moins de 5 kicks.
- DIS.K.2RD Indique que le combattant a été disqualifié pour manque de Kicks dans 2 rounds ou avoir effectué moins de 5 kicks dans le round mentionné. Le chiffre suivi de RD indique le no. du round à la fin duquel la décision a été rendue. (Ici le 2^{ième} round)
- DISQ.1RD Indique que le combattant a été disqualifié pour faute. Le chiffre suivi de RD indique le no. du round lors duquel la décision a été rendue. (Ici le 1^{er} round)
- DM Décision Majoritaire :
Indique qu'après compilation des pointages accordés, il en est ressorti que la majorité des juges avaient accordés la victoire à un des combattants même si un d'entre eux avait jugé le combat nul.
- DP Décision Partagée :
Indique qu'après compilation des pointages accordés, il en est ressorti que les juges étaient partagés dans leur choix accordant la victoire à un des combattants.
- DU Décision Unanime :
Indique qu'après compilation des pointages accordés, il en est ressorti qu'à l'unanimité les juges ont accordés la victoire à un des combattants.
- 1/3 Pour les prochain codes, le premier chiffre suivant un des codes indique le no. du round lors duquel la décision a été rendue et le deuxième chiffre indique la durée prévue du combat. (Ici, 1/3 indique que la décision a été rendue lors du 1^{er} round d'un combat prévu pour durer 3 rounds.)
- KO1/3C Indique qu'un combattant a été déclaré incapable de poursuivre le combat après que l'arbitre lui aura décerné un compte.
- La lettre C indique que le coup motivant le compte était un coup au corps. Si la lettre avait été un T, cela aurait signifié que le coup ayant motivé le compte aurait été un coup à la tête.

- NUL** Indique que le combat a été déclaré nul. Les juges, selon le pointage qu'ils ont accordé à chacun des combattants, n'ont pas considéré qu'un des deux combattants avait dominé son adversaire.
- Une décision de NUL Tech. Peut être décernée si suite à un accident, un ou les deux combattants ne peuvent poursuivre le combat avant la fin du 2^{ème} round.
- TKO** Indique que le combattant a été déclaré inapte à poursuivre le combat sans qu'il y ait eut nécessairement un compte.
- TKO AB 1/3** Dans ce cas (AB), l'arbitre a décerné un TKO suite à la décision du combattant ou de son coin d'abandonner la poursuite du combat.
- TKO DA 1/3** Dans ce cas (DA), c'est l'arbitre qui a décidé de lui-même d'arrêter le combat, soit parce qu'il jugeait un des combattants surclassé par son adversaire, qu'un combattant avait reçu trois comptes dans un round ou quatre comptes dans le combat, qu'un combattant avait accumulé trois pénalités dans le combat ou en vertu de toute autre infraction au règlement nécessitant l'arrêt du combat.
- TKO MD 1/3** Dans ce cas (MD), c'est le médecin qui a décidé d'interrompre le combat jugeant que sa poursuite pourrait porter un préjudice grave à l'état de santé du combattant.
- EXHIBITION** Lorsqu'un combat d'exhibition est présenté impliquant deux athlète d'un même club. Il n'y a alors pas de décision rendue et le dossier d'expérience en combat des participants n'est pas affecté.